

2015 OCTOBRE



Toutes les informations sur le site de l'association. Vous pouvez également nous rejoindre sur notre page

facebook

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers collègues,

Notre association a tenu une réunion du bureau, un conseil d'administration, son assemblée générale ainsi que le congrès 2015 au cours du mois d'octobre.

Parmi les décisions importantes à retenir la signature d'une convention avec SUEZ Eau sur trois ans, l'approbation à l'unanimité des comptes 2014, notre participation au prochain diner du CREFOM et la confirmation du lancement de notre étude sur les finances des collectivités ultramarines.

Vous recevrez tous quelques exemplaires du magazine OUTREMAG 2015 qui a été envoyé par voie postale à l'adresse de chaque collectivité.

Trois nouvelles communes de Polynésie Française ont adhéré à l'association: Manihi, Gambier et Hao à qui nous souhaitons la bienvenue.

Malgré le contexte financier particulièrement tendu pour nos collectivités et préélectoral dans les Régions, le congrès a réuni un peu plus de 90 personnes à la Porte de Versailles. Les interventions furent très intéressantes et les débats quelquefois animés. Je vous invite à prendre connaissance de la motion qui a été adoptée. Nous espérons avoir l'occasion d'évoquer son contenu prochainement avec la Ministre des Outre Mer à l'occasion du congrès de l'AMF en novembre.

Un petit mot à l'attention de nos adhérents afin qu'ils régularisent leur situation au regard des cotisations. Les finances étant le nerf de la guerre, il est indispensable d'être à jour sur ce point et nous avons bien noté que plusieurs ont fait un effort particulier. Merci à eux et merci également à ceux qui les rejoindront dans l'effort avant la fin de l'année.

La Présidente de l'ACCD'OM
Hanima IBRAHIMA
Maire de Chirongui

NYAMOJA OUDZA LOULOU

CONCOURS OUTRE MER DURABLES

Nous avons participé à la remise des prix des trophées Outre Mer Durables en présence de la Ministre George PAU LANGEVIN.

Plusieurs de nos adhérents ont été récompensés à cette occasion:

1er prix à la commune du Lamentin (971)

3eme prix à la commune de Sainte-Suzanne (974)

3eme prix ex aequo à la commune de Sada (976)

Prix spécial COP 21 à la commune de Saint Pierre (Saint Pierre et Miquelon)



LE BUREAU:

Présidente : Hanima IBRAHIMA

Vice Présidents:

La Réunion: Maurice GIRONCEL

Saint Pierre et Miquelon: Karine CLAIREAUX

Guyane: Sophie CHARLES

Guadeloupe: Lucie WECK-MIRRE

Martinique: Maurice BONTE

Nouvelle Calédonie: Jean Patrick TOURA

Polynésie Française: Sylviane TEROOATEA

Collectivités : M. Jean SAUSSAY

Trésorier: Mahafourou SAIDALI

Secrétaire Générale: Line Rose BAILLIF

Membres: Mohamed BACAR

Eugène LARCHER

Dominique ATCHICANON

L'association diffuse chaque jour, du lundi au vendredi, une revue de presse de l'Outre-mer. Sous forme de lien en direction de tous les articles concernant l'Outre-mer sur Internet (journaux locaux, nationaux, newsletters...) Environ 2.000 élus, fonctionnaires des collectivités, des Ministères ou européens apprécient chaque jour ces informations qui permettent d'être informés de la situation politique, économique et de tout ce qui touche au développement durable de l'Outre-mer. Inscription gratuite par mail à :

contact@france-accdom.org

MOTION

Compte tenu de la situation des communes et collectivités d'Outre Mer déjà pénalisées par des retards structurels importants par rapport à leurs homologues de métropole ; Compte tenu de la situation socio-économique qui leur impose des contraintes différentes et des coûts plus élevés ;

Compte tenu de la volonté affichée de l'Etat de les mener vers une égalité réelle ;

Compte tenu de l'apport des Outre Mer dans la richesse et le rayonnement de La France dans le monde ;

Les élus de l'ACCD'OM, réunis en congrès les 14 et 15 octobre 2015 à Paris sur différentes thématiques,

S'agissant des finances :

constatent qu'au regard de nos spécificités, il est nécessaire que des mesures soient prises en faveur des Outre Mer dans le Projet de loi de Finances 2016,

rappellent leur souhait de la mise en place de dotations spécifiques pour rattraper les retards, (dotation de rattrapage), et gommer les inégalités, (dotation de continuité territoriale),

rappellent la nécessité de maintenir un niveau d'investissement suffisant pour assurer un développement en rapport avec les besoins locaux,

rappellent leur soutien aux conclusions du rapport Patient

alertent l'Etat sur les baisses des dotations qui pénalisent les collectivités en général et plus encore en Outre Mer pour accéder à une véritable égalité,

S'agissant des changements climatiques :

demandent aux administrations centrales compétentes, avec le concours des élus locaux et des préfetures de prendre toutes les mesures afin de protéger les populations d'un point de vue sanitaire, de soutenir toutes les

initiatives visant à endiguer le phénomène et d'encourager toutes les études de nature à entreprendre une valorisation en vue d'un usage utile.- constatent que la catastrophe liée aux algues sargasses crée de graves préjudices à certaines collectivités territoriales, singulièrement, la Martinique et la Guadeloupe,

demandent instamment la reconnaissance de catastrophe naturelle pour les communes touchées par ce phénomène.

rappellent que les changements climatiques mettent en lumière l'extrême vulnérabilité des territoires des collectivités d'outre-mer : risque de submersion, érosion des côtes, intensité et fréquence des cyclones, sécheresse, etc.

rappellent la nécessité d'identifier, de renforcer et d'organiser les systèmes d'identification, des menaces naturelles en outre-mer.

S'engagent à appliquer et à adapter au niveau local l'Agenda des solutions qui sera adopté dans le cadre de la COP21 et souhaitent des moyens supplémentaires dans cette perspective

Par ailleurs :

soutiennent la motion adoptée par la 12^e conférence des Entreprises publiques locales qui s'est tenue du 16 au 18 juin 2015 en Martinique.

S'agissant de la collecte et du tri des déchets :

Compte tenu du nouveau contexte de concurrence au niveau de la filière REP

Attirent l'attention sur le risque d'appauvrissement de l'efficacité du dispositif et expriment la crainte que les Outre Mer soient les oubliés du futur agrément.

Dans ce cadre, s'interrogent sur la continuité du pourvoi engagé par Eco-Emballages à Mayotte et en Guyane ?

NOUVEAU PARTENARIAT:

Signature d'une convention sur trois ans avec SUEZ EAU représentée par Monsieur Didier VALLON



Dans le cadre de cette convention, une première visite est organisée le vendredi 20 novembre après le congrès des Maires:

08h00 Départ Porte de Versailles

09h30 Visite d'un centre de traitement et de valorisation des déchets

11h00 Retour vers Paris la Défense

12h30 Cocktail déjeunatoire au restaurant panoramique de la Tour SUEZ

15h00 Visite du Centre International de Recherche sur l'Eau et l'Environnement de SUEZ et du Smart Operations Center (supervision de 2 millions de compteurs télé-relevés)

Les fiches d'inscription ont été transmises aux collectivités. Le nombre de participant étant limité, nous vous invitons à vous inscrire au plus tôt, les premiers inscrits seront les premiers servis.

